

Politique | Un nouveau dispositif d'aide pour les quartiers prioritaires



En Nouvelle-Aquitaine, ce sont près de 210 000 habitants qui vivent dans des quartiers prioritaires. Pour ces quartiers, le défi de l'insertion sociale et de lutte contre la précarité sont des enjeux majeurs, bien plus qu'ailleurs. Voté le 26 mars dernier, le nouveau dispositif spécifique à la Politique de la ville, emmené par Benoît Tirant, conseiller régional délégué à la Politique de la ville, s'est donné pour objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales, ainsi que d'améliorer les conditions de vie des habitants de ces quartiers. La Région a débloqué un fonds de 5,8 millions d'euros.

En 2014, la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a redessiné le périmètre d'intervention de la politique de la ville, pour l'orienter essentiellement vers des quartiers prioritaires (quartiers les plus en difficultés). Ces quartiers prioritaires remplacent les anciens dispositifs tels que les zones urbaines sensibles (ZUS) ou les contrats urbains de cohésion sociale (CUCS). En Nouvelle-Aquitaine, ce sont 81 quartiers situés dans 46 communes et 26 intercommunalités qui sont classés comme quartiers prioritaires. Dans les chiffres, plus de 40% des foyers dans ces quartiers vivent en dessous du seuil de pauvreté et le taux de chômage est 2,7 fois plus élevé que dans les unités urbaines englobant ces quartiers défavorisés. D'autres contraintes comme un accès à la mobilité plus restreint ou un échec scolaire plus important créent des inégalités et participent à l'exclusion. Benoît Tirant, conseiller régional délégué à la Politique de la ville rappelle que « *ces quartiers sont tous différents et ont tous une spécificité. Dans ce sens, il est plus efficace de travailler à la carte sur le territoire* ».

Pour mettre en place les différents projets du dispositif, une multitude d'acteurs, élus locaux et associations sont en collaboration pour remettre l'habitant au centre des attentions. Les porteurs de projets locaux envoient leur dossier à la région, qui décide ensuite de les accompagner ou non. Un travail quartier par quartier donc, qui prend du temps, mais qui permet de prendre en compte les spécificités de chacun, à travers cinq axes principaux.

Des projets à la pelle

Les deux premiers points sont consacrés au soutien de l'activité économique, notamment à travers l'aide à la création d'entreprises, et au développement de l'emploi, via un accès à la formation et à l'insertion professionnelle. Un des projets phares du nouveau dispositif de la Politique de la ville est le développement de l'agriculture urbaine dans les quartiers prioritaires. Selon Benoît Tirant, ce projet a tous les atouts pour réussir : « *Cela pourra créer de*

*l'emploi, créer un circuit court de consommation pour les habitants, faire venir des personnes extérieures et aussi changer l'image de ces quartiers ». Reste à savoir si cela aura un impact réel pour les habitants à l'avenir. Un autre projet a quant à lui déjà prouvé son utilité. Il s'agit du restaurant d'insertion « Le Jardin pêcheur », soutenu à hauteur de 150 000€ par la région et qui emploie aujourd'hui 30 personnes en insertion, dont 15 travailleurs handicapés issus des quartiers prioritaires. Dans le quartier de Bellevue-Boiffiers, à Saintes (17), l'un des arrondissements les plus pauvres de la région, une repasserie a été ouverte dans le centre commercial, dans le but de favoriser l'intégration sociale. Si celle-ci n'embauche que deux personnes (deux femmes en difficulté d'insertion), Benoît Tirant affirme « *qu'il n'y a pas de grands ou de petits projets. Tout type de projet est bon à prendre, à partir du moment où il s'inscrit dans une dynamique positive* ».*

Le troisième axe du dispositif concerne l'accès aux formations et à la lutte contre l'échec scolaire. Dans ce sens, le projet « Des étoiles et des femmes » a permis à douze femmes en difficultés d'insertion et issues des quartiers prioritaires de décrocher un CAP cuisine en seulement un an (formation initialement prévue en deux ans), avec une formation dans de grands restaurants bordelais. Quatrième axe du dispositif, il concerne la mobilité. Elle est souvent reconnue comme un frein à l'insertion sociale. 46% des 18-24 ans déclarent avoir renoncé à un travail, un entretien ou à une formation, faute de pouvoir s'y rendre. [L'association APREVA](#), soutenue par la région et intégrée au nouveau dispositif, lutte contre ce manque de mobilité via ses différents garages solidaires. Enfin, le cinquième et dernier point est consacré à l'accompagnement et au soutien des actions locales, à travers diverses associations.

Ces nouveaux engagements en matière de politique de la ville apparaissent prometteurs, mais ne convainquent toujours pas les élus du Rassemblement National (ex Front National), qui avaient voté contre ce dispositif et qui pointent du doigt des chiffres moyens et des résultats inefficaces de cette politique. Benoît Tirant a répondu : « *Sans ce dispositif de politique de la ville, je pense que la situation serait bien pire qu'aujourd'hui. Quand les habitants des quartiers prioritaires sont formés, une grande partie d'entre eux décide de partir. Les bailleurs sociaux les remplacent alors par de nouvelles personnes en grande difficultés sociales. On ne peut donc pas faire des quartiers gentrifiés partout* ». Ce dispositif concerne vingt quartiers intégrés au nouveau programme de renouvellement urbain 2014-2024 de l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine).



Nicolas Laplume

Crédit Photo : Nicolas Laplume

Publié sur aqui.fr le 10/07/2018

[Url de cet article](#)